

AMAP « Robinson fait son panier »

Affiliée au réseau
AMAP IDF



L'apiculteur
Frédéric Pyot

« Les Ruches de Fred »

29 rue Lamartine
91000 Corbeil Essonne
fred.pyot@gmail.com
Tel : 06 42 24 21 46

CONTRAT d'engagement Solidaire « MIEL »

Entre l'Adhérent(e) et l'Apiculteur

Année 2026

L'Adhérent(e)

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Tél fixe : _____ Tél portable : _____
E-mail : _____ @ _____

Les 2 parties, Producteur et Adhérent(e), signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements suivants, dont certains sont définis dans la Charte des AMAP.

Engagement de l'adhérent(e) :

- Partager la production de l'ensemble des miels (et ses risques) et assurer son financement selon son engagement,
- Assurer au moins 2 permanences distribution**, au local, sur la durée de la saison, participer à la journée porte ouverte qui définit la marche de la saison,
- Gérer lui-même ses retards et absences aux distributions avec la personne de son choix.
- Respecter les statuts et le règlement intérieur de l'Association.

Engagements du producteur partenaire :

- Livrer des fruits des pots de miels et des produits dérivés, issus de l'agriculture **Biologique** et certifiés "AB", frais, de qualité, de saison, et de son exploitation.
- Donner régulièrement des nouvelles de ses ruches
- Être transparent sur les modes de fixation du prix et des méthodes de travail
- Les miels apportés seront choisis par l'apiculteur en fonction de la production disponible
- Tous les miels sont issus des « Ruches de Fred » (tableau joint)
- Les miels seront livrés aux dates prévues

Engagements communs :

Les partenaires s'engagent à partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité apicole (aléas climatiques, ravageurs, et maladies). Mais aussi à participer, à la vie de l'association, en se tenant au courant des informations diffusées via les mails, et selon leurs disponibilités à aider bénévolement le producteur en cas de besoin.

Planning de livraisons : 5 livraisons sur la saison 2026. Le planning des distributions est au verso. Les tarifs varient selon les miels et intègre le fonctionnement de l'exploitation, la rémunération des personnes et un renouvellement du matériel.

Votre référent Miel : Christelle Jurville

Mail : c.jurville@orange.fr

Tel : 06 31 41 43 45

Dates, Lieu et Horaire de Distribution :

Les distributions auront lieu **le mardi de 18h30 à 19h45**, au local de l'Amap de Corbeil-Essonnes « **Robinson fait son Panier** » situé **aux 6, rue Fernand Laguide à Corbeil-Essonnes**.

- 3 février 2026
- 24 mars 2026
- 19 mai 2026
- 8 septembre 2026
- 3 novembre 2026

Modalités d'inscription : Vous pouvez choisir les différents types de miels ainsi que leurs contenances, et les produits dérivés sur les 5 dates de livraisons (CF tableau page 3)

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe naturelle, aléas de production, etc...) : les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les adhérents, l'arboricultrice partenaire et un représentant du réseau régional des AMAP, si besoin.

Pour être bénéficiaire de ce contrat, chaque adhérent(e) doit au préalable être à jour de sa cotisation annuelle (**15€ au 1er janvier 2026**) auprès de l'AMAP « **Robinson fait son Panier** » Corbeil-Essonnes.

Chaque adhérent(e) a pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de l'association « **Robinson fait son Panier** » et s'engage à les respecter ainsi que le présent contrat.

Engagements de l'adhérent(e) :

Je soussigné(e) (nom, prénom), en tant qu'adhérent(e) à « **Robinson Fait Son Panier** », certifie avoir pris connaissance des statuts et règlement intérieur de l'association et en qualité de « consom'acteur » je m'engage à les respecter.

Au titre du présent contrat, je m'engage, aussi, à venir chercher ma commande de miels qui m'est réservée, à l'Amap de Corbeil-Essonnes et à y assurer au moins **2 distributions par saison**.

Réalisé en 2 exemplaires à, le

Signature de l'adhérent(e)
(mention **lu et approuvé**)

Signature du Producteur,
Frédéric Pyot

Dossier complet à remettre à votre référent au plus tard le mardi 13 Janvier 2026
comprenant :

- **Le contrat en 2 exemplaires** remplis, signés avec mention **lu et approuvé**,
- **1 chèque** d'un montant de à débiter le
- **Ou 2 chèques**, chacun d'un montant de à débiter le et le
.....

Les chèques sont à établir à l'ordre de **Frédéric Pyot** à la signature du contrat, et encaissés en **Janvier et Septembre 2025**.

Liste des produits année 2026

NOM :	Type de miel	Printemps déclassé Étampes, Videlles			Printemps BIO Milly la Forêt			Lierre BIO Milly la Forêt	Tilleul BIO Bois le roi	Acacia BIO Milly la forêt et Videlles			Toutes fleurs BIO Étampes, Morsang sur Seine, Avon			Châtaignier BIO Videlles et Itteville		
	Poids	250 g	500 g	1 kg	250 g	500 g	1 kg	250 g	500 g	1 kg	250 g	500 g	1 kg	250 g	500 g	1kg		
	Certifié bio	Non			Oui			Oui	Oui	Oui			Oui			Oui		
	Tarif	5 €	8,5 €	15 €	6 €	10 €	16 €	7 €	10 €	6,5 €	11 €	18 €	6 €	10 €	16 €	6,5 €	11 €	18 €
03/02/2026																		
24/03/2026																		
19/05/2026																		
08/09/2026																		
03/11/2026																		
TOTAL :	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
COUT	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

Toutes fleurs été BIO Milly-la-Forêt			Sarrazin BIO Étampes		Propolis brut (100g)	Berlingot de cire 32g	Savon du gâttinais	Pain d'épice 400g	TOTAL
250 g	500 g	1 kg	250 g	500g					
Oui			Oui						
6 €	10 €	16 €	6 €	10 €	4 €	2 €	4,5 €	9,5 €	
0	0	0	0	0	0	0	0	0	
0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0,0 €

